

femme de ménage, demeurant
 Poulin de son nom, Co. présentement
 et déclaratif ont
 Blais, âgé de quarante-sept ans,
 âgé du Cellier, incli. par alléa.
 âgé de quarante-deux ans,
 acte fait du présent acte
 nous avons signé avec les
 à faire.
 Révisé
 de quatre de son nom en
 ont osés. Révisé français,
 civil de la Commune de Cellier.
 nous, de présentement de Cellier, inf.
 âgé de trente-neuf ans, laboureur
 nous, lequel nous a présentement
 un beau. Dubois, de lui déclaré,
 à nous. son épouse, âgé de trente
 à avec lui, à quel enfant
 nous de l'arrêter. Co. présentement

l'avons signé avec eux les dits jour, mois et an.
 Révisé Coublan Révisé J. Loubrey
 et an mil huit cent soixante-deux, le cinq du mois de Juin,
 a voulu se voir de son pas devant nous Révisé, Français, âgé de vingt-neuf ans,
 présentement de maire de la commune de Cellier, Cantons de Pégny, arrondissement
 d'Anjou, de département de la Loire-Inférieure, est comparu David
 Julien, âgé de trente-sept ans, laboureur demeurant au Village de Cellier
 commune, lequel nous a présentement un enfant de sexe masculin, né
 le jour, à huit heures du matin, de lui déclaré, en sa demeure, et de
 femme Révisé, son épouse, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur de son
 nous avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les présents
 de Révisé, Jean, Marie. Ces présentements, et déclaratifs ont été faits en
 présence de Pierre Guenneau, âgé de cinquante et un ans, laboureur
 au Village de Cellier, et de Jean Baptiste David, âgé de trente-trois ans,
 jardinier au Village de Cellier, incli. par alléa. de l'enfant. L'acte fait
 du présent acte avec comparants et témoins, nous l'avons signé
 en leur présence auvez, ceux regardant au faire de ce que les dits
 jour, mois et an.
 Révisé

N° 10
 David
 Chevalier par
 Révisé
 No. ar. à Carque
 pour le 9 Novembre
 1809 avec Draglain
 Marie-Oly
 Andréine-Ancêtre
 de 12 Novembre
 1804. Le commissaire
 Révisé